

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 63 (1937)  
**Heft:** 8

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Fondation George Montefiore.***Prix triennal.*

Le montant du prix à décerner, en 1938, est de dix-huit mille francs belges.

Rappelons que ce prix est décerné, tous les trois ans, à la suite d'un concours international, au meilleur travail original présenté sur l'avancement scientifique et sur les progrès dans les applications techniques de l'électricité dans tous les domaines, à l'exclusion des ouvrages de vulgarisation ou de simple compilation.

La date extrême pour la réception des travaux à soumettre au jury est fixée au 30 avril 1938.

Siège de la Fondation George Montefiore : *Liège* (Belgique), 31 rue St-Gilles.

**SOCIÉTÉS****SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES****Extrait du procès-verbal  
de la séance du Comité central du 12 février 1937.**

1. *Admissions de nouveaux membres.* Par voie de circulation, du 19 janvier au 12 février 1937, ont été admis :

MM.  
Gabarel, Rudolf architecte Davos Graubünden  
Kugler, Arnold Bauing. Schaffhausen Schaffhausen  
Schmidt, Rudolf Bauing. Frauenfeld Thurgau

Dans la séance du Comité central du 12 février 1937, ont été admis

MM.  
Glaus, Erno-E. Elektro-Ing. Bern Berne  
Gaschen, Hans Architekt Bern Berne  
Frey, Hermann Architekt Olten Solothurn  
Barbey, René-Paul architecte Montcherand Vaudoise  
Herzog, Werner architecte Lausanne Vaudoise  
Utinger, Gebhard Architekt Luzern Waldstätte

*Démissions :*

Dosso, Pl.	ingénieur	Genève	Genève
Zufferey, J.	architecte	Bellinzona	Valais
Fissler, F.	Architekt	Zürich	Zürich

*Décès :*

Walty, F.	ingénieur	Genève	Genève
Heusser, E.	Elektro-Ing.	Aarau	Aargau
Bürgi, A.	Masch.-Ing.	Olten	Schaffhausen
Schmidhauser, H.	Kulturing.	Frauenfeld	Thurgau
Brodowski, K.	Bauing.	Baden	Zürich
Wohlgroth, L.-J.	Bauing.	Zürich	Zürich

2. *Comptes 1936 et budget 1937.* — Le Comité central approuve les comptes de 1936 et le budget pour 1937 et décide de procéder à une votation écrite auprès des délégués. La cotisation annuelle sera maintenue à Fr. 12.— pour 1937.

3. *Centenaire de la S. I. A.* — Le Comité central prend connaissance des travaux préparatoires de la section organisatrice, de Berne. Il décide de prendre contact avec différentes associations professionnelles susceptibles d'aider la S. I. A. dans l'organisation du voyage d'étude technique prévu pour les délégations étrangères.

4. *Révision des statuts.* — Le projet de rédaction des nouveaux statuts est approuvé et sera remis aussi vite que possible aux sections, afin d'être discuté dans la prochaine assemblée des délégués.

5. *Lieu et date de la prochaine assemblée des délégués.* — La prochaine assemblée des délégués aura lieu, le 5 juin 1937, à Lausanne.

6. *Création de possibilités de travail.* — Le Comité central prend connaissance du rapport présenté par M. le D<sup>r</sup> Gruner sur son voyage en Perse. Les problèmes fondamentaux concernant la création de possibilités de travail doivent être portés devant le grand public et il est vivement souhaitable que

les sections fassent les démarches nécessaires auprès de leurs autorités pour que ces dernières organisent les actions nécessaires sur la base du nouvel arrêté fédéral concernant la lutte contre la crise et la création de possibilités de travail, du 23 décembre 1936.

7. *Exposition nationale.* — Le Comité central prend connaissance d'une protestation des sections romandes concernant la participation insuffisante des architectes romands aux travaux de l'exposition et décide d'appuyer ces revendications auprès des organes dirigeants de l'Exposition.

8. *Maison des ingénieurs et des architectes.* — Le Comité central entend un rapport du président de la commission, M. von Gugelberg, ingénieur, et charge la commission de lui présenter des propositions concrètes.

9. *La Maison de ferme en Suisse.* — Le Comité central prend connaissance d'une demande de la « Deutsche Gesellschaft für Bauwesen » concernant l'édition en commun d'un ouvrage sur la maison de ferme allemande, autrichienne et suisse. Le Comité central décide de ne pas participer à cette publication étant donné que seul un ouvrage traitant des conditions spéciales dans les différentes parties du pays présenterait un intérêt suffisant. Le Comité central prierà la « Société suisse des traditions populaires » de bien vouloir s'occuper de la chose.

10. *Commission du coup de bêlier et des pertes de charge.* — Le Comité central constate que le financement des travaux prévus est assuré et que la commission a déjà commencé ses études.

Sont discutées également : la question de la protection légale des titres, différentes infractions aux statuts de la Société, des difficultés relatives aux concours, l'action de propagande etc.

*Le Secrétariat.*

Zurich, le 22 mars 1937.

**SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES  
(SECTION S. I. A.)***Assemblée générale du 12 mars 1937.*

Présidence : M. A. Stucky, ingénieur.

Après lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale, M. A. Stucky, président, donne lecture de son rapport sur l'exercice écoulé. Nous en retenons ici les points principaux.

Au cours de l'exercice 1936-1937, la Société vaudoise a perdu plusieurs de ses membres, parmi les plus éminents. Le président rappela leur mémoire et résuma en quelques mots leur activité. Il s'agit de MM. Anthelme Boucher, ingénieur conseil ; Frédéric Cottier, ingénieur ; Max Reymond, ingénieur, directeur de la Société Nestlé ; Edouard Savary, ingénieur, directeur du 1<sup>er</sup> Arrondissement des chemins de fer fédéraux ; Benjamin Mayor, professeur honoraire de l'Université de Lausanne ; Henri Buisson, architecte. En outre, le Comité a accepté cinq démissions. Ces onze départs ont été compensés par un nombre équivalent d'admissions, si bien que l'effectif de notre Société n'a pas changé ; il est à ce jour de 286 membres (231 ingénieurs et 55 architectes). Trois nouveaux candidats ont en plus demandé leur admission.

Les questions d'intérêt général ayant fait l'objet des délibérations de nos assemblées suisses de délégués ou de présidents furent au cours de l'année les suivantes :

a) Approbation des *Normes provisoires concernant le calcul, l'exécution et l'entretien des constructions en bois.*

b) Approbation de plusieurs *formules* révisées concernant les conditions et modes de métrage pour divers travaux du bâtiment.

c) Approbation du *Code d'honneur* suisse et nomination du Conseil d'honneur suisse.

d) Crédit de possibilités de travail pour les professions techniques.

e) Organisation du centenaire de la S. I. A., en 1937, à Berne.

*j)* Révision des statuts, rendue nécessaire par l'introduction du code d'honneur.

Au sein de la section vaudoise, réunie à deux reprises en assemblée générale extraordinaire, eurent lieu d'intéressants échanges de vue concernant les travaux gratuits des ingénieurs, particulièrement des ingénieurs en béton armé. Il fut recommandé à tous nos membres de ne pas accepter de faire des travaux gratuits, et aux architectes de persuader leurs clients de s'adresser, pour tous les projets de béton armé, à des ingénieurs, à des bureaux privés, plutôt que de confier cette tâche aux entreprises. Il a été décidé, à cette occasion, d'éditer une liste des membres de la S. V. I. A. classés par catégorie.

C'est, en outre, au cours d'une de ces assemblées que notre Section procéda à l'élection de nos deux représentants au Conseil d'honneur régional commun aux sections vaudoise, genevoise et valaisanne. Ce sont M. Laverrière, architecte et M. Marguerat, ingénieur, directeur du chemin de fer Viège-Zermatt.

Il n'y a pas lieu de revenir, ici, sur les diverses manifestations, conférences ou excursions organisées en commun avec l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs. Le « Bulletin technique » en a donné de nombreux aperçus.

Le Comité de notre section eut à s'occuper, à part les questions courantes, de problèmes d'urbanisme. D'accord avec le groupe des architectes, il est intervenu avec succès auprès des autorités locales, en plusieurs occasions. Par ailleurs, notre comité a protesté auprès du Comité central contre le fait que dans la commission des 28 architectes, chargés de dresser les plans généraux de l'Exposition nationale de Zurich, en 1939, un seul Romand avait été désigné<sup>1</sup>.

Le Groupe des architectes travaillant dans le cadre de la Section, a entrepris la révision des programmes des cours professionnels pour apprentis-dessinateurs en bâtiment ; il a participé à l'organisation d'un concours ouvert par l'Ecole cantonale de dessin et a pris position dans diverses questions d'intérêt local.

M. Stucky termina son exposé en rappelant l'activité du bureau d'entraide technique<sup>2</sup> organisé par notre association. Il transmit à la Section vaudoise les remerciements des Autorités cantonales pour le travail accompli dans ce domaine.

Les rapports du caissier et des vérificateurs des comptes et le budget pour l'année 1937 furent acceptés sans observation.

M. Thévenaz, architecte, M. May, ingénieur et M. Desponds, ingénieur, dont les mandats de quatre ans arrivaient à échéance, ont été remplacés au Comité de notre section par M. Thévenaz, ingénieur, M. Joseph, ingénieur et M. Raach, architecte.

Cette assemblée générale fut suivie d'un souper, au cours duquel M. J. Calame, président de la Section genevoise, rappela les liens qui unissent nos deux associations et apporta les salutations cordiales de nos collègues de Genève.

Une soirée récréative, organisée par quelques jeunes membres de bonne volonté, mit agréablement fin à cette manifestation.

## BIBLIOGRAPHIE

**Nouveaux cahiers.** — Revue bi-mensuelle. — Administration librairie Félix Alcan, Paris (1er). — Prix du numéro : Fr. f. 1.50 Abonnement annuel : Fr. f. 35.—

Il y a quelques mois, des hommes appartenant à des milieux très différents décidèrent de prendre contact, dans des réunions consacrées à des conversations directes, libres, d'homme à homme, sur divers sujets essentiels. Il leur est, alors, apparu que cette méthode devait être mise à l'épreuve d'un public plus étendu, susceptible de lui apporter l'appoint de ses réactions, de ses critiques, de sa collaboration, de son soutien moral : d'où sont nés ces *cahiers*.

<sup>1</sup> Voir, dans notre numéro du 27 mars 1937, le résultat des démarches entreprises à ce sujet.

<sup>2</sup> A propos du Bureau d'entraide technique, voir aussi notre numéro du 27 mars 1937.

Nous avons sous les yeux le premier numéro de ce périodique (16 pages, format 27/21 cm). Il est plein d'attrait : courts articles écrits avec verve, exempts des poncifs dont nous avons les oreilles rebattues, émaillés d'aperçus ingénieux, d'une franchise tonifante. Exemples : « Du danger de fuir », où un économiste notoire, M. Auguste Detœuf, s'efforce d'enseigner au capital et à l'épargne ce qu'il croit être leur devoir et leur véritable intérêt ; et cela en des termes souvent véhéments, témoins ce passage : « ...tous, hommes de droite et hommes de gauche, sociétés et particuliers, riches et pauvres, vous qui avez hérité dix millions et vous qui avez économisé cinq mille francs, parce que tous vous avez peur, tous vos actes raisonnés deviennent une immense stupidité. Songez-y. Demain, il sera trop tard ». Voici « Les loisirs et la culture humaine », étude dans laquelle M. Francis Perrin, professeur à la Sorbonne, examine quelques-uns de ces « problèmes difficiles que pose l'utilisation des loisirs ». Voici cette curieuse rubrique « Pouvoir des mots », consacrée à l'« analyse des lieux communs actuels, des mots-clés » ; un échantillon : « ...le mythe de la sécurité si gauchement interprété que la plupart des fonctionnaires ne savent pas que la sécurité que leur garantit l'Etat peut appeler, en contre-partie, une qualité particulière de dévouement... La sécurité entraîne des risques ; quand on oublie cette vérité, on bafouille ou on ment. Le mythe de la sécurité a été longtemps le prétexte de l'égoïsme et de la paralysie. » Autre curieuse rubrique : « Chacun ses vérités », sous laquelle sont confrontées des coupures de presse relatives à un même événement, mais si discordantes que leur rapprochement dégage une intense *vis comica*.

### Les grands hommes et leurs médecins.

C'est le titre d'une collection de petits ouvrages de luxe, éditée par les *Laboratoires Ciba*, à Lyon, composée de volumes du format 17/13 cm, illustrés d'admirables reproductions, en couleurs, de tableaux, imprimés dans une rare perfection et dont le texte est dû à la collaboration d'illustres écrivains, tels Pierre Champion, Edmond Jaloux, avec d'illustres médecins, tels les Drs T. de Martel, H. Mondor, Laignel-Lavastine.

Voici les volumes déjà parus :

*Louis XI et ses physiciens*, par Pierre Champion et le Dr Laignel-Lavastine, professeur à la Faculté de médecine de Paris.

*Ambroise Paré et les Valois*, par Jean-Louis Vaudoyer et le Dr Henri Mondor, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

*Louis XIV et la Faculté*, par J. Robiquet et le Dr T. de Martel, le célèbre chirurgien français.

*Louis XV, le roi, le malade*, par Edmond Jaloux et le Dr Pasteur Valléry-Radot, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.

**International Association for Testing Materials.** — International Congress, London (19 au 24 avril 1937).

Nous avons reçu les « Advance proofs of Papers » (textes des communications) de 4 « Groupes », savoir :

*Group A — Metals.* — 174 pages.

*Group B — Inorganic Materials.* — 159 pages.

*Group C — Organic materials.* — 106 pages.

*Group D — Subjects of general Importance.* — 71 pages.

Cahiers brochés, format 26/18 cm, textes en allemand, anglais et français.

Siège du Secrétariat du Congrès : Londres, S. W. 1., 28 Victoria Street.

**Commission allemande du béton armé.** Cahier 81 : Essais de colonnes armées de fers profilés, et de leurs raccords aux sommiers. Rapporteurs : Dr. W. Gehler, ingénieur et H. Amos, ingénieur. Edition W. Ernst, Berlin. Brochure de 50 pages et 46 figures ; prix 7,80 Mk.

La loi du cumul des résistances, énoncées par Emperger, veut que la charge totale de rupture d'une colonne armée